



## FORMATION OBLIGATOIRE

# PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE (non-électricien)

EFFECTUANT DES OPERATIONS SIMPLES ET DES MANOEUVRES BS-BE ET HE

**Public :** Personnel d'exploitation ou d'entretien "non électricien" appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages électriques. Il a reçu préalablement une formation en électricité adaptée aux opérations qui lui sont confiées.

**Pré-requis :** être apte au travail dans son activité professionnelle.

ÊTRE HABILITÉ À INTERVENIR

PRÉVENTION

**PATRICK LAFAYE**  
Formateur

## Les notions de secourisme sont indispensables en cas d'accident électrique

Lors d'un incident d'origine électrique, il arrive qu'une personne soit électrisée, c'est-à-dire que le courant électrique lui traverse le corps.

En milieu de travail, de tels accidents sont rares mais souvent graves : une dizaine de travailleurs meurent électrocutés chaque année.

Le temps d'intervention des premiers secours est déterminant dans l'évolution de l'état de santé des accidentés, c'est pourquoi il est indispensable que les personnes qui travaillent sur ou à proximité des installations électriques sous tension aient des notions de secourisme.

**2**  
**JOURS**

► INTER ET INTRA  
ENTREPRISES  
► 8 À 12 PARTICIPANTS

Présentation et évolution de la réglementation en électricité

Notions sur les grandeurs de base

Les dangers de l'électricité

Les zones à risque électrique

Les niveaux d'habilitation

Les documents applicables

Les moyens de protection

Utilisation des matériels et outillages de sécurité

Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Contrôle individuel des connaissances

Application sur une installation type (maquette pédagogique)

La distribution électrique

Le matériel électrique

Les EPI

La mise en sécurité

Les procédures d'intervention BS

Travaux pratiques et évaluation pratique sur site du stagiaire

### VALIDATION DE LA FORMATION :

Un avis et un titre d'habilitation pré-rédigé sont adressés à l'employeur.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES:

Formation théorique et pratique en salle sur maquettes pédagogiques suivie d'une séance de travaux pratiques (TP) sur sites sélectionnés en sous-groupe.

### INTERVENANTS:

Formateurs qualifiés, ingénieurs ou techniciens Apave, assurant également des missions techniques auprès des entreprises.